

CERTIFICAT DE MAITRISE DE LA PRODUCTION DES GRANULATS

Admission :	N ° 1165-RPC-2004-G-011 du 24 août 2004 Réf. Contrat CC/GR/R6/04-0037
Modification :	N°12 en 2025 (Correction Etavaux Ajout EN 13242+A1 & EN 13383-1)

Conformément au Règlement des Produits de Construction n°305/2011, et en fonction des exigences du programme de certification (RC01) de l'Université Gustave Eiffel, organisme notifié n°1165, il a été procédé à l'évaluation et à l'inspection du système de maîtrise de production des granulats de la société :

**GROUPE CARRIERES DE MOUEN
105 CHEMIN DES CARRIERES
14790 MOUEN**

pour les sites désignés ci-dessous produisant des matériaux selon les normes suivantes :

Nom des sites	Granulats ou enrochements produits selon les normes				
	EN 13043	EN 13242+A1	EN 12620+A1	EN 13139	EN 13383-1
Carrières de MOUEN 14790 MOUEN	X	X	X		X
Carrières d'ETAVAux 14320 ST ANDRE SUR ORNE	X	X	X	X	X
EN 12 620+A1 : 2008 « granulats pour bétons » EN 13 139 : 2002 « granulats pour mortiers » EN 13 043 : 2002 « granulats pour mélanges hydrocarbonés et pour enduits superficiels utilisés dans la construction des chaussées, aéroports et autres zones de circulation » EN 13 242+A1 : 2007 « granulats pour matériaux traités aux liants hydrauliques et matériaux non traités utilisés pour les travaux de génie civil et pour la construction des chaussées » EN 13 383-1 : 2002 « enrochements » EN 13 450 : 2002 « granulats pour ballasts de voies ferrées ».					



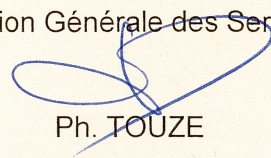
Ce certificat garantit la conformité du système de maîtrise de production des granulats, selon le niveau d'attestation de conformité 2+, conformément aux normes européennes harmonisées mentionnées dans le tableau ci-dessus et aux exigences de leurs annexes ZA.

Dès l'attribution du certificat et pendant sa durée de validité, l'Université Gustave Eiffel exerce une surveillance continue en application du programme de certification (RC01).

Ce certificat annule et remplace tout certificat antérieur.

Ce certificat a été délivré pour la première fois le 24 août 2004. Il demeure valide aussi longtemps que les conditions décrites dans les normes harmonisées de référence ou les conditions de production dans l'usine ou le système de maîtrise de la production lui-même, ne sont pas significativement modifiés ou au plus tard jusqu'au 24 août 2026.

Direction Générale des Services


Ph. TOUZE

* : Le programme de certification RC01 peut être consulté sur le site de l'Université Gustave Eiffel dans la rubrique L'Université / Partenariats, Appui aux politiques publiques / Certifications et engagement qualité (<https://www.univ-gustave-eiffel.fr/certifications-et-engagement-qualite>).

*Aucune mention ne doit être ajoutée ou retirée de ce certificat.
La reproduction de ce certificat n'est autorisée que dans son intégralité.*